



La Fédération UNSA-Sport 3S et ses syndicats vous proposent un ensemble de services adossé à votre adhésion syndicale

- Vous êtes sous statut de salarié
- Vous êtes sous statut de Travailleur Indépendant ou Autonome
- Vous êtes sous statut mixte (salarié et TI)

Pour adhérer à l'une des organisations syndicales de l'UNSA-Sport 3S

Deux solutions pour adhérer

- Sur le site de l'UNSA-Sport 3S. <http://sport.unsa.org>, par paiement en ligne (carte bancaire)

Cliquez le nom de votre syndicat et suivez les instructions.

- Par courrier postal ou courriel

Retournez votre bulletin d'adhésion syndicale **accompagné des copies de vos diplômes professionnels (RNCP) et d'une copie de votre carte professionnelle, et du (des) chèque(s) à l'ordre de l'UNSA Sport 3S**

Retournez votre bulletin d'adhésion « protection assurances» (si vous êtes *Travailleurs Indépendant ou Autonome*) en déterminant la catégorie d'activité physique et sportive exercée.

Pour simplifier votre adhésion :

PAIEMENT UNIQUE

Vous additionner le montant de votre cotisation syndicale (selon le barème)

+ le montant des protections assurances (RCP ou RCP + IA Sport) et cochez la case selon la (les) catégorie(s) pratique(s) APS exercée(s) (si vous encadrez plusieurs sports, le tarif à retenir est celui du sport du plus à risque)

SNAPLE Personnel de l'animation

GIISE Moniteurs motonautisme

UNED Professeurs de danse

SNEGA Moniteurs grimpe arbre

SNBET Professeurs de tennis

AQUA PERSO

AVENIR UNSA Personnel des Fédération de Pêches

SNUPIS Isolés du Sport, éducateurs, moniteurs

SPEN Les éducateurs voile, surf et du nautisme

USPAK Les moniteurs de pilotage automobile

SNAPEPGV Les éducateurs en gymnastique volontaire

SNAGEN Les entraîneurs de natation

SNESN Les moniteurs de ski nautique et engins tractés

SNUMNS Les MNS et personnels de centres aquatiques

SNATLS Les personnels de logistique sportive

APS2PF Les métiers de la forme préparateurs physiques

OPAM Professeurs et Educateurs des Arts Martiaux et Sports de Combat

Tout adhérent à l'un des syndicats de l'UNSA Sport 3S, souscrivant à l'assurance RCP ou RCP+IA, doit être à jour par rapport aux différentes réglementations en vigueur dans sa (ou ses) disciplines A.P.S.

Bulletin d'adhésion 2011

NOM

Prénom Date de naissance

Adresse

Code Postal Ville

Tél domicile

Tél Prof.

Portable

Diplômes :

-
-
-

Adresse de messagerie personnelle :

Salaire net ,, € Date

Cotisation , €

Signature

Je règle ma cotisation par : chèque(s) datés de ce jour (3 maxi)
 paiement en ligne

ENTREPRISE

Salarié Travailleur Indépendant Mixte (salarié + TI) Employeurs multiples

Secteur commercial Secteur associatif Année de recrutement

Nom et

Adresse

employeur

Intitulé du poste

Situation statutaire CDI CDD CDII Autres Retraité(e)

Convention Animation Sport Organismes de formation Tourisme social et familial

collective Golf ELAC Centres équestres Centres sociaux

Autre

Les cotisations syndicales versées à un syndicat représentatif ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66 % de leur montant

Exemple :

Pour une cotisation de 150 €, vous bénéficierez d'une réduction du montant de vos impôts de 99 €.

Le montant réel de la cotisation est donc de 51 €.

Paiement par chèque(s) à l'ordre du :

La cotisation comprend de nombreuses prestations			
Salaire mensuel net(ttes primes incluses)	Cotisations	paiement en 3 chèques	Cout réel de la cotisation après Crédit d'impôt
Jusqu'à 1400 €	69 €	23€	23,46 €
De 1401 à 1550 €	99 €	33€	33,66 €
De 1551 à 1850 €	117 €	39€	39,78 €
De 1851 à 2250 €	141 €	47€	47,94 €
De 2251 à 2650 €	171 €	57€	58,14 €
Plus de 2701 €	213 €	71€	72,42 €

Cas particuliers de cotisations			
Retraités	69 €	23€	23,46 €
Congés parental / formation	69 €	23€	23,46 €
Demandeur d'emploi	45 €	15€	15,30 €
Travailleurs indépendants			
forfait	102 €	34€	100 %
Temps partiel au prorata de la durée du travail			

Rassemblons-nous

*L'action
collective
est efficace !*

Informations complémentaires :
<http://unsasport.org>

01 48 18 88 27

sport@unsa.org

Infos cotisations

Le montant de votre cotisation annuelle est proportionnel au salaire. Elle est fixée par le Conseil Syndical. La cotisation peut être versée en une seule fois, par chèque adressé à votre syndicat. Elle peut également être réglée en 3 fois par 3 chèques bancaires ou postals. Les chèques doivent être datés du jour d'émission en indiquant, au crayon de papier, au dos de chaque chèque la date d'encaissement souhaitée.

Le bulletin joint, accompagné de votre (vos) chèque(s) sont à retourner remplis, datés et signés

à

UNSA Sport
21, rue Jules Ferry
93177 Bagnolet cedex

Mon adhésion au syndicat m'apporte des services personnalisés

L'UNSA 100 % différent

• Des informations personnalisées, par téléphone, par courriel	- sport@unsa.org - 01 48 18 88 27
• Des informations techniques par lettre électronique	- Flash-Infos
• La consultation des informations sur Internet	- http://unsa.org et unsasport.org
• Contribuer financièrement à l'indépendance de mon syndicat et de l'UNSA	- je paye régulièrement ma cotisation
• Une réduction des impôts sur le revenu équivalente à	-66% des cotisations versées
• Une aide personnalisée pour vous défendre	- service juridique de l'UNSA & UNSA-Sport 3S
• Un réseau de défenseurs syndicaux pour les contentieux prud'homaux	- auprès des unions régionales et départementales
• Une assistance judiciaire pour les autres contentieux	- service juridique de l'UNSA-Sport 3S
• Une assistance juridique professionnelle	- contrat collectif auprès de réseaux d'avocats
• Une responsabilité civile morale pour vos missions syndicales	- contrat collectif auprès d'un avocat
• En option une responsabilité civile professionnelle et IA	- contrat collectif auprès d'un avocat
• Des stages de formations syndicales	- contrat collectif auprès d'une mutuelle
• Des sessions de formation professionnelle initiale ou continue	- avec le centre de formation - CEFU
• De nombreux services à la personne	- avec l'IRFEMSA et l'ADAPS 3S

Bienvenue sur la BOUTIQUE de l'ADAPS 3S

Qu'est ce que l'ADAPS 3S ?

L'ADAPS 3S est une association pour le développement des Activités Physiques et Sportives, créée par la fédération UNSA Sport 3S, destinée uniquement aux adhérents des syndicats affiliés à l'UNSA.

L'objectif de l'ADAPS 3S est de proposer un certain nombre de prestations ou de services.

Pour les travailleurs Indépendants ; une assurance Responsabilité Civile Professionnelle, et une Individuelle Accident. (RCP+IA)

Pour les clients/pratiquants ; une Individuelle Accident. (IA)

Pour l'ensemble des adhérents de l'UNSA Sport 3S :

- une mutuelle complémentaire santé ; par la MOCEN,
- une mutuelle complémentaire retraite ; par la MOCEN.

Site : <http://commande.adaps.org>